

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
5 mars 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 5 mars 2003, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par les Représentants permanents  
de l'Allemagne, la Fédération de Russie et de la France  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de porter à l'attention des membres du Conseil le texte de la déclaration commune des Ministres des affaires étrangères de la République française, M. de Villepin, de la Fédération de Russie, M. Ivanov, et de la République fédérale d'Allemagne, M. Fischer, adoptée à Paris le 5 mars 2003.

Nous vous serions obligés de faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la France  
(*Signé*) Jean-Marc **de la Sablière**

Le Représentant permanent de l'Allemagne  
(*Signé*) Günter **Pleuger**

Le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
(*Signé*) Sergey **Lavrov**



**Annexe à la lettre datée du 5 mars 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Allemagne, de la Fédération de Russie et de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration commune de M. de Villepin, M. Ivanov et M. Fischer (Paris, 5 mars 2003)**

Notre objectif commun demeure le désarmement effectif et complet de l'Iraq conformément à la résolution 1441 (2002).

Nous considérons que cet objectif peut être atteint par la voie pacifique des inspections.

Nous constatons d'ailleurs que ces inspections donnent des résultats de plus en plus encourageants :

- La destruction des missiles Al-Samoud 2 a commencé et progresse;
- Les Iraquiens fournissent des informations dans le domaine biologique et chimique;
- Les entretiens de scientifiques iraqiens se poursuivent.

La Russie, l'Allemagne et la France apportent leur appui déterminé à MM. Blix et El-Baradei et considèrent la réunion du Conseil du 7 mars comme une étape importante du processus mis en place.

Nous invitons fermement les autorités iraqiennes à coopérer plus activement avec les inspecteurs dans la voie d'un désarmement complet de leur pays. Ces inspections ne peuvent se poursuivre indéfiniment.

Nous souhaitons par conséquent que les inspections puissent se dérouler à un rythme désormais accéléré, dans la ligne des propositions avancées dans le mémorandum déposé au Conseil de sécurité par nos trois pays. Nous souhaitons :

- Préciser et hiérarchiser les questions en suspens, programme par programme;
- Établir, en regard, des échéanciers détaillés.

À partir de cette méthode, les inspecteurs pourront proposer sans aucun délai un programme de travail accompagné de rapports d'étape réguliers au Conseil de sécurité. Ce programme pourra prévoir une clause de rendez-vous, pour permettre au Conseil d'évaluer les résultats d'ensemble de ce processus.

Dans ce contexte, nous ne laisserons pas passer un projet de résolution qui autoriserait le recours à la force.

La Russie et la France, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, prendront toutes leurs responsabilités sur ce point.

Nous sommes à un tournant. Notre objectif étant le désarmement pacifique et complet de l'Iraq, nous avons aujourd'hui la possibilité d'obtenir, par des moyens pacifiques, un règlement global pour le Moyen-Orient, commençant par une avancée dans le processus de paix, ceci par :

- La publication et la mise en oeuvre de la feuille de route;

- La définition d'un cadre général pour le Moyen-Orient, fondé sur la sécurité et la stabilité, le renoncement à la force, le contrôle des armements, et des mesures de confiance.
-